



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
7 mai 2007
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-deuxième session
Point 55 de la liste préliminaire*
Mise en œuvre et suivi des textes issus
de la Conférence internationale
sur le financement du développement

Conseil économique et social
Session de fond de 2007
Genève, 2-27 juillet 2007
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire**
Application et suivi des recommandations
issues des grandes conférences et réunions
au sommet organisées sous l'égide
de l'Organisation des Nations Unies :
suite donnée à la Conférence internationale
sur le financement du développement

Résumé, établi par le Président du Conseil économique et social, des travaux de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (New York, 16 avril 2007)

I. Introduction

1. La réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a eu lieu le 16 avril 2007; elle avait pour thème : « Cohérence, coordination et collaboration dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey ».

2. La réunion de 2007 a été précédée par des consultations approfondies au Conseil économique et social et entre le Président et les membres du Bureau du Conseil et les dirigeants des institutions de Bretton Woods, de l'OMC et de la CNUCED, par des réunions avec des membres des Conseils d'administration du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale et des membres du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED. Au cours de ces consultations et réunions, l'ordre du jour et la formule de la réunion spéciale de haut niveau ont été discutés et arrêtés.

* A/62/50.

** E/2007/100.



3. Quatre thèmes ont été retenus pour encadrer les discussions de fond dans quatre tables rondes tenues parallèlement durant la réunion. Ces quatre thèmes étaient les suivants : a) bonne gouvernance à tous les niveaux; b) représentation et participation des pays en développement à la prise de décisions économiques au niveau international, notamment dans les institutions de Bretton Woods; c) exécution du Programme de Doha pour le développement – utilisation judicieuse des politiques du commerce et de l’investissement; et d) efficacité de l’aide et initiatives novatrices de financement du développement. La réunion était saisie d’une note du Secrétaire général (E/2007/10) qui donnait des informations de référence et proposait des questions à examiner, pour chacun des quatre thèmes.

4. La réunion a comporté une brève séance plénière où des déclarations ont été faites par le Président du Conseil économique et social, Daluis Čekuolis, le Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon, la Présidente de l’Assemblée générale, Haya Rashed Al Khalifa, le Président du Comité du développement, Alejandro Werner, le Président du Conseil du commerce et du développement, Mohamed Salek Ould Mohamed Lemine, le Directeur général adjoint du Fonds monétaire international, Murilo Portugal, et la Directrice générale adjointe de l’Organisation mondiale du commerce, Valentine Rugwabiza. Cette séance plénière a été suivie par quatre tables rondes qui ont permis une discussion libre entre les participants. L’après-midi, la séance plénière a repris pour entendre les rapports des tables rondes et pour poursuivre le débat ouvert à toutes les parties intéressées, et en particulier à des représentants de la société civile et du secteur des entreprises.

5. Les présidents, les coprésidents et les animateurs de ces quatre tables rondes étaient les suivants :

Table ronde A : Eckhard Deutscher, Directeur exécutif à la Banque mondiale (Allemagne), et Willy Kiekens, Directeur exécutif principal au FMI (Belgique), Coprésidents; Marjatta Rasi, Sous-Secrétaire d’État à la coopération internationale pour le développement (Finlande), animatrice;

Table ronde B : Clifford Marica, Ministre du commerce et de l’industrie (Suriname), et Svein Aass, Directeur exécutif à la Banque mondiale (Norvège), Coprésidents; Murilo Portugal, Directeur général adjoint du FMI, animateur;

Table ronde C : Ruud Treffers, Directeur général de la coopération internationale (Pays-Bas), et Mohamed Saleck Ould Mohamed Lemine, Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, Coprésidents; Signe Ratso, Directeur, Direction générale pour le commerce international de la Commission européenne, et Lakshmi Puri, Directeur de la Division du commerce des marchandises et des services et des produits de base de la CNUCED, animateurs;

Table ronde D : Brigitte Girardin, Ministre déléguée à la coopération pour le développement et à la francophonie (France), et Baledzi Gaolathe, Ministre des finances et de la planification du développement (Botswana), Coprésidents; Hilary Benn, Secrétaire d’État au développement international (Royaume-Uni), et José Antonio Ocampo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Secrétariat de l’Organisation des Nations Unies, animateurs.

6. La réunion de cette année a rassemblé un nombre appréciable d'administrateurs et d'administrateurs suppléants de la Banque mondiale et du FMI. Parmi les autres participants figuraient des ministres, des ministres adjoints et autres hauts fonctionnaires nationaux des finances, des affaires étrangères ou de la coopération pour le développement, ainsi que de hauts représentants d'organismes des Nations Unies et autres organisations internationales (voir E/2007/INF/1). Des représentants d'organisations non gouvernementales et du secteur des entreprises ont également participé activement aux débats plénières et aux tables rondes.

7. Plusieurs participants ont fait valoir que la situation économique actuelle dans le monde était particulièrement favorable à la réalisation des objectifs de développement relevant des thèmes choisis pour la réunion de 2007. La croissance économique mondiale était de l'ordre de 5 %, l'inflation était maîtrisée et la stabilité financière s'était améliorée par rapport aux décennies précédentes. Le produit national brut augmentait dans la plupart des régions du monde et les projections pour 2008 indiquaient des progrès analogues. Pourtant, plusieurs risques sérieux persistaient : un ralentissement plus marqué que prévu de l'activité dans la principale économie, l'inversion de la tendance à la libéralisation si le cycle de négociations commerciales de Doha échouait, une possible reprise des pressions inflationnistes et une instabilité plus marquée des marchés financiers. Il était donc important que les pays affermissent leurs bases financières intérieures, que le FMI renforce la surveillance symétrique et que des consultations multilatérales sur les déséquilibres mondiaux sous l'égide du Fonds monétaire international aident à réduire ces déséquilibres.

8. On trouvera ici un résumé des questions les plus marquantes examinées pendant les débats plénières du matin et de l'après-midi et autour des tables rondes. Le résumé reflète des observations, des analyses, des initiatives et des recommandations avancées par les participants pendant la réunion. Plusieurs de ces observations renvoient à des thèmes qui pourraient être abordés par le forum que le Conseil économique et social organisera en juillet sur la coopération pour le développement, par le dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement prévu à l'automne 2007, et par la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui se tiendra en avril 2008. Dans les remarques que j'ai prononcées en conclusion, j'ai dit que l'une de nos tâches était de veiller à ce que notre réunion du printemps 2008 apporte une contribution marquante à la préparation et au succès de la Conférence d'examen du financement du développement qui se tiendra à Doha (Qatar) au deuxième semestre de 2008. Le résumé reprend pour l'essentiel les quatre thèmes mentionnés plus haut.

II. La gouvernance à tous les niveaux

9. La plupart des participants ont admis que si l'on voulait améliorer la gouvernance, il fallait parallèlement marquer des points sur plusieurs fronts essentiels. Un cadre de réflexion général englobant le respect de la légalité, des politiques économiques judicieuses, la protection des droits de l'homme, des institutions démocratiques efficaces, une répartition équitable des revenus et l'égalité entre les sexes était nécessaire. Cela appelait une coopération bilatérale et multilatérale renforcée avec les pays qui s'efforçaient, sur tous ces fronts, de faire des progrès, et cela appelait aussi une amélioration des institutions de

gouvernement. On a fait observer que les institutions de Bretton Woods, en particulier la Banque mondiale, collaboraient activement à ces efforts et qu'elles étaient soucieuses d'harmoniser leur travail avec celui d'autres entités bilatérales et multilatérales travaillant dans le même domaine. En outre, on a fait observer que comme la bonne gouvernance était une condition préalable de l'efficacité de l'aide publique au développement (APD), la question de la gouvernance était bien un aspect essentiel de la coopération de beaucoup de donateurs. Pourtant, la bonne gouvernance ne pouvait pas simplement être imposée de l'extérieur et les principes d'engagement et d'appropriation par le pays bénéficiaire étaient également essentiels.

10. Plusieurs représentants ont fait observer qu'il fallait introduire une plus grande cohérence dans l'action des grandes organisations internationales, tout en préservant la diversité des donateurs. Plusieurs représentants ont indiqué qu'il était important de souscrire aux recommandations du Groupe d'experts de haut niveau des Nations Unies sur la cohérence à l'échelle du système. Ils convenaient avec le Groupe d'experts de haut niveau qu'il fallait être « unis dans l'action » et étaient d'avis que la démarche opérationnelle prévoyant un seul programme, un seul dirigeant, un seul cadre budgétaire et – le cas échéant – un seul bureau dans chaque pays bénéficiaire, offrait une bonne base de départ. Mais certains autres participants ont fait remarquer qu'il restait encore à savoir si les recommandations du Groupe d'experts de haut niveau offraient bien des réponses adéquates et nécessaires.

11. Plusieurs participants ont souligné l'importance critique d'une bonne gouvernance dans les institutions multilatérales. C'était un facteur décisif d'une bonne coopération internationale. Les institutions multilatérales, en particulier les institutions financières internationales, devaient respecter les normes les plus élevées de performance et rendre compte de leurs propres décisions. La transparence et une participation appropriée de tous les acteurs étaient des facteurs essentiels d'une bonne gouvernance aux niveaux national et international.

12. De l'avis de plusieurs participants, pour lutter contre la pauvreté, il était indispensable de réduire la corruption, car elle lésait souvent le plus les groupes les plus vulnérables. La ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption par tous les pays était donc importante. On a fait observer que les pays développés avaient mis plus de temps à ratifier cette convention que les pays en développement. Certains intervenants ont précisé que le renforcement des organismes de contrôle, avec la société civile et avec la presse, était un facteur critique de la lutte contre la corruption.

13. Les examens collégiaux, faisant appel à la société civile, au secteur des entreprises et à la presse, étaient aussi un moyen efficace d'améliorer la gouvernance et de lutter contre la corruption. On a proposé que la communauté internationale tente de se mettre d'accord sur ce qui constitue – en termes généraux – un profil de gouvernance, ce qui offrirait, pour les examens collégiaux, une norme de référence.

14. Plusieurs intervenants ont déclaré que la bonne gouvernance impliquait aussi des règles transparentes et un fonctionnement équitable des marchés, de bonnes possibilités de créer des entreprises et la création d'une infrastructure adéquate. Certains représentants ont souligné qu'il fallait, de plusieurs façons, encourager une éthique des affaires, notamment en faisant figurer ce thème dans les programmes d'enseignement des lycées et des universités. Plus généralement, l'éducation était

apparue comme un facteur critique de la création de capacités de promouvoir la bonne gouvernance et de créer des institutions efficaces. Le travail du Pacte mondial des Nations Unies était également un moyen de faire converger des principes relatifs à la déontologie des milieux d'affaires, la responsabilité des entreprises à l'égard de la société et la lutte contre la corruption.

15. Selon plusieurs participants, il importait en même temps de mettre en place un contrôle adéquat du secteur financier pour prévenir les crises financières. Une bonne gestion budgétaire et une mobilisation adéquate des ressources intérieures, pour assurer les services publics, étaient deux aspects essentiels d'une bonne gouvernance. L'amélioration du système fiscal (dans le sens de la progressivité) et le renforcement de l'administration fiscale, en particulier pour lutter contre l'évasion fiscale, devaient continuer à être une fonction essentielle des pouvoirs publics. Certains participants ont demandé en outre avec insistance que l'on renforce la coopération internationale dans le domaine fiscal, notamment pour améliorer la surveillance mondiale des transactions internationales illicites, remédier à la dissimulation des revenus et réduire l'évasion fiscale.

16. Plusieurs participants ont souligné l'importance d'un appui international plus marqué au développement et à l'élimination de la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire, en y faisant figurer une amélioration de la gouvernance. La récente conférence sur la coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire, tenue les 1^{er} et 2 mars 2007 à Madrid, avait réfléchi à ce thème et examiné les formes les plus indiquées de soutien à ces pays. Les travaux de cette conférence avaient été communiqués aux États Membres de l'ONU (A/62/71-E/2007/46) ainsi qu'à d'autres enceintes compétentes.

17. Plusieurs participants ont noté aussi que la bonne gouvernance impliquait une participation commune de la société civile et du secteur des entreprises à la réalisation de plusieurs objectifs de l'État. Cette coopération importait aussi pour la fourniture de certains services publics. De nombreux participants ont souligné qu'il fallait décentraliser l'administration et renforcer son action aux niveaux local et territorial. On a recommandé d'améliorer les modalités participatives de la prise de décisions, la transparence et la responsabilisation, notamment en mesurant les résultats des décisions prises au niveau local. On a fait valoir qu'il importait de créer des structures susceptibles d'encourager les femmes et les groupes les plus pauvres de la population à participer au niveau local à la prise des décisions.

III. Participation des pays en développement aux décisions économiques internationales, en particulier dans les institutions de Bretton Woods

18. De nombreux représentants ont rappelé que le Consensus de Monterrey avait préconisé un élargissement et un renforcement de la participation des pays en développement et des pays en transition aux décisions économiques internationales et à l'établissement des normes dans ce domaine. Ces participants convenaient de la nécessité d'y parvenir par un processus transparent, ouvert et démocratique. Récemment, certaines formes de participation, à des groupes limités tels que le Groupe des Sept et le Groupe des Vingt, avaient permis à des pays en développement de mieux entrer en interaction avec des acteurs plus puissants sur la scène internationale. De l'avis d'un certain nombre de participants, c'était là une

évolution positive. Pourtant, d'autres participants ont exprimé quelque scepticisme concernant l'intérêt d'une telle démarche étant donné que seul un très petit nombre de pays en développement – qui n'étaient pas nécessairement représentatifs – étaient invités à participer à ces réunions.

19. On a fait largement observer que les institutions de Bretton Woods examinaient la question et que plusieurs mesures avaient déjà été prises dans certains domaines pour permettre aux pays en développement d'être plus largement représentés. Les membres du FMI avaient, en septembre 2006, décidé une augmentation ad hoc des quotas de la Chine, du Mexique, de la République de Corée et de la Turquie. De plus, le Fonds monétaire international avait adopté une feuille de route pour parvenir à une nouvelle formule de calcul des quotas, facteur déterminant dans la répartition des voix – cette formule devant être arrêtée au printemps 2008 au plus tard. L'examen des quotas selon la nouvelle formule – avec une décision concernant les voix de base à leur accorder pour assurer aux pays à faible revenu un nombre de voix suffisant quand l'examen des quotas serait terminé – était une première étape indispensable pour corriger les anomalies actuelles. Il fallait d'urgence agir sur ce front, car la question avait une incidence directe sur l'efficacité et la légitimité du Fonds monétaire international.

20. Certains participants se sont demandé si la feuille de route ainsi approuvée et la décision sur les voix de base allaient réellement mener à des changements susceptibles de remédier à la sous-représentation des pays en développement. Les pays développés, dont la population ne représentait que le sixième de la population mondiale, détenaient 60 % du nombre total de voix au FMI et la principale économie avait de fait un pouvoir de « veto » sur les questions dont la solution exigeait une majorité de 85 % des voix. À l'origine du Fonds monétaire international, les voix de base représentaient environ 11 % du nombre total de voix mais à l'heure actuelle elles n'en représentaient que quelque 2 %. Cette situation avait peu de chances d'évoluer suffisamment si l'on conservait la démarche suivie jusqu'à présent. De nombreux participants étaient d'accord sur l'importance d'une pondération assez importante en fonction de la taille de l'économie dans la formule de calcul des quotas, mais estimaient qu'il fallait donner aussi à la variable « population » un coefficient de pondération assez important, tout en s'assurant d'une bonne représentation des petits pays. Il importait aussi que le Fonds monétaire international prête plus nettement attention au mécanisme de la double majorité (85 % du nombre de voix et trois quarts du nombre de membres) et la possibilité d'utiliser cette formule plus largement pour examiner les questions spéciales. Cette formule, conjuguée à la composition universelle du Fonds et à un processus de décision caractérisé par le consensus, allait dans le sens de la participation de tous les pays.

21. On a fait observer que la question de la représentation adéquate des pays en développement et des pays en transition à la Banque mondiale ne manquerait pas d'avancer après la décision que prendrait le FMI sur le même sujet. Les travaux techniques, sur ce problème, avançaient à la Banque mondiale et leur résultat serait examiné par le Comité du développement à sa réunion d'octobre 2007. D'ici là, il fallait poursuivre les efforts visant à renforcer les bureaux des directeurs exécutifs s'occupant de régions où les pays en développement sont nombreux et les formes de coopération tendant à créer des capacités dans les pays en développement et dans les pays en transition qui leur permettent de résoudre les problèmes de financement international.

22. De l'avis de plusieurs participants, il était urgent de s'occuper de la façon dont l'opinion publique percevait la légitimité des institutions de Bretton Woods. Leur crédibilité avait beaucoup souffert de la crise financière en Asie. Certains pays semblaient prendre leur distance à l'égard du Fonds monétaire international en remboursant par anticipation leurs emprunts et un grand nombre de pays accumulaient des réserves, y voyant une forme d'auto-assurance. Certains représentants, cependant, ont souligné que ce genre de décision attestait des situations économiques favorables dans les pays concernés. Certains participants ont noté que le climat était mûr pour procéder à des réformes. La situation économique et l'état des balances des paiements d'un nombre considérable de pays en développement s'étaient améliorés et, dans plusieurs régions du monde, les pays en développement avaient maintenant une économie plus robuste. Certains participants ont souligné qu'une participation adéquate aux décisions importait également dans tous les organes qui édictaient des normes financières ou formulaient des politiques mondiales, et pas seulement dans les institutions de Bretton Woods.

IV. Réaliser le Programme de Doha pour le développement – utilisation judicieuse des politiques commerciales et d'investissement

23. Tous les participants étaient désireux de voir aboutir rapidement les négociations commerciales du Cycle de Doha. De nombreux participants saluaient la décision prise la semaine précédente à New Delhi de fixer à la fin de 2007 la date butoir pour la présentation d'un nouveau projet de texte à négocier. À ce sujet, certains participants ont exprimé un optimisme prudent quant à la possibilité d'achever à bien à cette date le cycle des négociations commerciales de Doha. Actuellement, le vrai problème était politique plutôt que technique. Plusieurs intervenants ont souligné qu'il incombait aux principaux acteurs de prendre leurs responsabilités et d'achever le cycle sans prendre de nouveaux retards de façon que les résultats soient substantiels, tandis que d'autres ont souligné que l'enjeu du cycle des négociations commerciales de Doha n'était pas seulement une plus grande liberté du commerce mais aussi la nécessité de le rendre plus équitable. Certains ont montré qu'on attendait des négociations de Doha la réalisation de quatre objectifs : a) aménager un accès aux marchés sensiblement meilleur, plus prévisible et plus large des pays en développement; b) parvenir à une plus grande équité du commerce, ce qui supposait un régime fondé sur des règles écartant tout risque de décision arbitraire des partenaires les plus puissants; c) ménager un espace politique aux pays pour qu'ils puissent profiter de la libéralisation des échanges et tirer parti de meilleures conditions quant au coût de l'ajustement; et d) aider les pays en développement à s'adapter à la libéralisation des échanges.

24. Pour certains participants, comme l'exprime le communiqué en date du 15 avril 2007 du Comité du développement, le succès des négociations commerciales de Doha signifie non seulement l'ouverture de nouvelles possibilités commerciales mais aussi le renforcement, à plusieurs égards importants, du système commercial multilatéral. Tous s'inquiètent de voir se rétrécir encore l'étroite embrasure des possibilités de succès : l'échec des négociations commerciales de Doha affaiblirait encore le multilatéralisme et augmenterait la dépendance des pays en développement à l'égard des accords régionaux et bilatéraux. En outre, la montée de nouvelles formes de protectionnisme était à craindre. Le problème, à ce jour, était

qu'il fallait que les principaux acteurs exercent une direction effective et manifestent une volonté de compromis, ce qui, dans les conditions présentes, nécessitait beaucoup de courage politique. On a noté aussi le rôle nouveau que jouaient un nombre assez important de pays du fait de l'émergence et de la participation active de nouvelles coalitions de pays en développement dotés d'un pouvoir de négociation non négligeable.

25. Plusieurs participants ont mis en évidence les nouveaux gains potentiels importants qui résulteraient d'une libéralisation plus large encore. Celle-ci dégagerait de nouvelles possibilités d'investissement dans plusieurs secteurs, pour les investisseurs tant intérieurs qu'étrangers, et cela profiterait aux pays en développement. Cela aiderait aussi à améliorer le climat des investissements, ce qui devrait amener une augmentation des investissements directs étrangers. Sur ce dernier problème, quelques représentants ont été d'avis que l'investissement direct étranger devait s'orienter vers des secteurs et des régions bien précis, où les besoins d'équipements étaient aigus et où il fallait, en suivant les directives des gouvernements, intensifier l'activité économique.

26. Selon plusieurs participants, la diversité des estimations des avantages qui résulteraient de la libéralisation des échanges à la suite des négociations commerciales de Doha montraient assez que ces gains n'étaient pas connus avec précision. L'élargissement de l'accès à de nouveaux marchés agricoles profiterait certes à un petit nombre d'exportateurs de produits agricoles très compétitifs, mais on pourrait observer aussi une érosion des avantages des pays bénéficiaires de préférences. Pour les pays pauvres, une grande partie des gains proviendrait sans doute de la libéralisation de l'accès aux marchés au titre du mode 4 (mouvement des personnes physiques) de l'Accord général sur le commerce des services de l'élimination des obstacles non tarifaires et de la facilitation des échanges. L'exemption de 3 % des produits originaires aux pays les moins avancés de l'accès en franchise de droits et sans contingent, aux marchés des pays développés aurait pour effet d'exclure pratiquement tous les produits pour lesquels les pays les moins avancés sont réellement compétitifs, ce qui les rendrait dépendants de la bonne volonté de leurs partenaires commerciaux pour l'accès aux marchés. Étant donné ce qui précède, de nombreux participants ont été d'avis que la libéralisation des échanges devait être gérée de façon prudente et progressive, avec une augmentation de l'aide pour remédier aux conséquences de l'érosion des préférences.

27. L'une des préoccupations qui revenaient souvent dans les délibérations concernait les besoins particuliers de certains groupes de pays : les pays les moins avancés (PMA), les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement. Pour ces pays, étant donné les contraintes structurelles et les vulnérabilités spécifiques qui rendent leur situation difficile, il est particulièrement nécessaire de ménager une marge de liberté suffisante dans le choix des politiques. La facilitation des échanges était d'importance critique pour assurer une bonne progression des exportations de tous ces pays. Les pays sans littoral ont besoin d'une assistance pour faciliter le transit rapide de leurs exportations et importations et pour abaisser les frais de transport et d'assurance. De plus, les pays appartenant à ces groupes ne devaient pas être tenus de contracter d'engagements trop coûteux. Certains participants ont souligné que les membres de l'Organisation mondiale du commerce ne devaient pas imposer aux pays qui accédaient à l'OMC des engagements qu'eux-mêmes ne souscrivaient pas, comme c'était le cas par exemple dans le secteur des services.

28. De nombreux participants ont souligné que, pour tirer parti des nouvelles possibilités commerciales, il importait beaucoup d'améliorer la capacité productive et la compétitivité. Dans un grand nombre de pays à faible revenu, l'extension de la capacité d'exporter était aussi importante que l'accès aux marchés. Certains participants ont souligné que l'augmentation des capacités productives supposait que le pays concerné ait des entreprises nationales robustes et compétitives ayant les qualifications requises et les technologies voulues, ainsi qu'une infrastructure adéquate, de façon que les produits puissent être financés, fabriqués, transportés et échangés au mieux. À cette fin, les pays en développement devaient compléter l'investissement privé et l'investissement public intérieurs, par des investissements étrangers directs et, le cas échéant, par de l'aide publique au développement (APD), en particulier dans les industries orientées à l'exportation. Pourtant, avant de concevoir ces éléments de la stratégie de développement d'un pays, il fallait d'abord admettre qu'aucun ensemble bien précis de politiques ne serait universellement valide. Les politiques suivies devaient en effet être conçues en fonction des caractéristiques de chaque pays.

29. Un grand nombre de participants ont évoqué le rôle essentiel que jouait l'aide au commerce pour résoudre au mieux le problème de la création de capacités. L'aide au commerce pouvait en effet être un catalyseur nécessaire de l'investissement, de l'esprit d'entreprise et des réformes à entreprendre. Une telle aide, de l'avis de certains participants, devait être prévisible, éviter l'introduction de conditionnalités onéreuses, être correctement financée, c'est-à-dire s'ajouter à d'autres formes d'aide au développement, et prendre de préférence la forme de dons. L'aide au commerce appelait ainsi une plus grande coopération et une plus grande cohérence entre l'Organisation mondiale du commerce, la CNUCED, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, et entre les ministères du commerce extérieur, des finances et du développement dans les pays donateurs comme dans les pays bénéficiaires. On a également fait observer que les institutions financières internationales avaient pour importante fonction d'aider les pays en développement à se doter de mécanismes de réduction des risques, par exemple pour la gestion du risque de change et pour l'obtention de garanties partielles, afin d'encourager les investissements étrangers dans des travaux d'équipement.

30. Plusieurs participants ont fait observer que le commerce mondial progressait à un rythme rapide et qu'une nouvelle géographie des échanges apparaissait progressivement, un grand nombre de pays en développement jouant dans ce sens un rôle marqué. La nouvelle situation offrait, en valorisant de nouvelles complémentarités, des possibilités d'expansion plus rapide des échanges Sud-Sud. L'achèvement du troisième cycle de négociations sur le système mondial de préférences commerciales et la coopération triangulaire (Sud-Sud-Nord) étaient d'importance particulière pour les pays en développement qui cherchaient à tirer parti des possibilités offertes par la situation présente.

V. Efficacité de l'aide et modalités novatrices de financement du développement

31. Selon de nombreux participants, l'efficacité de l'aide était un facteur décisif du succès de la coopération internationale. Pour l'améliorer, il fallait dans de nombreux domaines consentir des efforts qui devaient être accompagnés par des

efforts parallèles pour accroître le volume de l'aide. Certains participants ont rappelé combien il importait de faire participer plus largement les pays en développement à l'amélioration de la structure de l'aide, en particulier en suivant de près le volume et la composition des apports d'aide et des politiques visant à améliorer l'efficacité de l'aide. Le Forum sur la coopération pour le développement, prévu en juillet 2007, constituerait une excellente occasion de donner aux pays en développement une voix plus large dans l'examen de l'évolution de la structure de l'aide.

32. Certains représentants ont indiqué que des modalités efficaces de fourniture de l'aide supposaient diverses mesures à prendre, dont certaines étaient particulièrement importantes : a) la proportion d'aide prévisible devait être aussi grande que possible; b) les conditions précises et les problèmes de la fourniture de l'aide aux États fragiles méritaient un examen particulier; c) il fallait s'assurer que l'aide était mieux distribuée, de façon à éviter que les pays deviennent des « enfants gâtés de l'aide » ou au contraire des « mal-aimés des donateurs »; d) la question de l'efficacité de l'aide dans le système des Nations Unies devait être abordée pour que les filières par lesquelles l'aide au développement dispensée par les Nations Unies soient plus intéressantes pour les donateurs; e) il fallait tirer parti des sources novatrices de moyens financiers récemment découvertes; et f) il fallait s'assurer que l'aide au développement n'entraînait pas une nouvelle dégradation du climat et que les programmes d'aide ne contribuaient pas à une nouvelle dégradation de l'environnement.

33. Plusieurs participants ont souligné qu'il fallait améliorer l'efficacité de l'aide en renforçant l'appropriation par le bénéficiaire et la coordination et l'harmonisation de l'aide dispensée, en rationalisant les conditionnalités et en augmentant les soutiens budgétaires. De l'avis de plusieurs participants, il fallait faire plus pour s'assurer d'une vraie maîtrise de l'aide par le pays aidé. Une part plus grande de l'aide pouvait aller au soutien budgétaire du pays bénéficiaire, moyennant un contrôle, par son parlement, de l'affectation des ressources. Il fallait s'efforcer d'aligner les programmes d'aide sur les stratégies de développement national et tenir compte des systèmes et des capacités propres du pays aidé. Certains participants se sont dits inquiets de voir qu'une part considérable de l'aide au développement était liée à des achats dans les pays donateurs ou consacrée aux traitements des consultants internationaux.

34. On a fait valoir que des recherches effectuées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans 30 pays en développement avaient établi que ces pays recevaient en moyenne une mission par jour. Cela montrait assez qu'une meilleure coordination entre les donateurs était nécessaire. Pour certains participants, pourtant, une plus grande coordination entre les donateurs pouvait créer un risque de « monopole du donateurs ». D'autres participants ont estimé que la coordination entre les donateurs n'était pas si importante après tout. De toute façon, le pays bénéficiaire devait se charger lui-même d'améliorer la coordination, et l'efficacité de l'aide devait viser avant tout les résultats.

35. S'agissant des apports d'aide, plusieurs représentants se sont dits inquiets de la baisse de l'APD en termes réels en 2006. Cette baisse s'expliquait surtout par la baisse, en valeur absolue, de l'allègement de la dette qui, ces dernières années, avait représenté une partie substantielle de l'aide totale. Cette baisse devait être

considérée dans l'optique des engagements pris par les pays donateurs d'accroître substantiellement leur aide, ce qu'ils avaient fait entre 2002 et 2005, et des apports d'aide nécessaires pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Des efforts supplémentaires importants étaient nécessaires pour que beaucoup de donateurs parviennent à l'objectif qu'ils avaient fixé pour 2010, notamment l'objectif du Groupe des huit, de doubler l'aide à l'Afrique subsaharienne d'ici à 2010. En fait, la nécessité d'une augmentation d'échelle de l'aide figurait en bonne place dans les débats des institutions de Bretton Woods au printemps 2007.

36. Certains participants ont remis en question l'idée de compter, dans les apports d'aide, l'aide humanitaire et l'allègement de la dette. L'aide humanitaire et l'allègement de la dette ne constituaient pas des apports de ressources nouvelles pour des projets ou programmes de développement. De plus, la valeur réelle de la dette qui pouvait être versée était nécessairement inférieure à sa valeur nominale ou comptable. D'autres participants ont souligné que la priorité allait à l'aide humanitaire et que l'aide au développement devait chercher à augmenter la croissance là où c'était possible et, à long terme, à sortir de la pauvreté des groupes toujours plus nombreux. Dans cette optique, on a fait observer que l'aide qu'attendait l'Iraq de la communauté internationale, notamment des institutions de Bretton Woods, l'OMC et d'autres institutions multilatérales, répondait à des engagements pris, concernant la reconstruction, dans le Pacte international pour l'Iraq.

37. S'agissant de la prévisibilité de l'aide, plusieurs intervenants ont mentionné le risque d'effet négatif qu'aurait une alternance d'accélération et de freinage de l'aide. Les variations brutales des décaissements compliquaient la mise en œuvre des programmes de développement dans les pays à faible revenu et avaient sur la stabilité macroéconomique un effet négatif. Ces variations brutales compliquaient aussi la planification financière des organismes multilatéraux d'aide au développement tels que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Plusieurs participants ont souligné qu'une efficacité de l'aide et la publicité des résultats concrets de l'aide et de la coopération internationale étaient d'importance cruciale pour mobiliser avec succès des ressources publiques, car cela aidait les responsables de la politique de l'aide à convaincre le parlement de leur pays que le financement du développement était de l'argent bien dépensé. Par exemple, il importait de faire largement savoir que le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour avait diminué et qu'il était tombé en dessous d'un milliard, ou encore que la mortalité infantile dans plusieurs pays, en particulier en Afrique, avait nettement baissé.

38. On a fait valoir aussi que la prévisibilité de l'aide, comme d'autres questions critiques liées à l'efficacité de l'aide, serait examinée, au Ghana, en 2008, par une réunion de haut niveau chargée de faire le bilan de l'application de la Déclaration de Paris. Un groupe de travail du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE avait été créé pour préparer cette réunion. On espérait que l'examen du bilan de l'application de la Déclaration de Paris dépasserait les limites du CAD de l'OCDE et qu'on y verrait une participation adéquate des pays en développement.

39. Plusieurs participants se sont demandé s'il fallait vraiment attacher autant d'importance à l'efficacité de l'aide dans les débats actuels. Il fallait plutôt s'attaquer à des questions comme l'évasion fiscale, en particulier l'existence de paradis fiscaux, qui facilitaient une évasion fiscale de l'ordre de 255 milliards de

dollars par an, ou encore la réduction des dépenses non essentielles ou superflues, pour dégager des ressources, afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

40. Plusieurs représentants ont également souligné le rôle essentiel du secteur privé. L'aide au développement n'était pas une solution à long terme et il fallait réduire la dépendance à l'égard de l'aide. Il fallait accorder la priorité à la création d'emplois productifs et à un environnement favorable à l'investissement privé. L'aide pouvait être utilisée pour mobiliser de tels investissements. De plus, on a affirmé que le secteur privé pouvait jouer, et que dans certains pays il avait déjà joué, un rôle essentiel dans le financement du développement. Mobiliser les ressources du secteur privé était l'un des problèmes les plus importants pour le gouvernement et les entrepreneurs d'un pays.

41. Certains participants ont fait observer qu'une analyse méticuleuse des programmes d'ajustement structurel appliqués par les institutions de Bretton Woods était indispensable pour garantir que les politiques préconisées dans ces programmes n'avaient pas d'effet néfaste sur les populations qu'on essayait ainsi de sortir de la pauvreté. En même temps, ces participants ont préconisé une plus grande cohérence de l'aide, de la politique commerciale et de la politique financière des pays donateurs. Plusieurs participants ont évoqué l'importance de la question de la sexospécificité dans l'optique du financement du développement, en particulier celle de la participation effective des femmes à l'application des programmes d'aide et l'adoption de budgets ventilés par sexe.

42. De l'avis de plusieurs participants, les pays fragiles, les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays sans littoral qui, souvent, sont des pays d'Afrique subsaharienne, méritaient une attention spéciale. Les efforts de coopération, y compris l'APD, l'assistance technique et les engagements pris dans les négociations commerciales multilatérales, devaient être mieux adaptés à la situation particulière de ces pays.

43. Le lancement récent de nouveaux mécanismes de financement novateurs a été traité par un nombre important de participants. On a souligné que diverses sources nouvelles de financement complétaient l'aide publique, mais qu'elles ne sauraient la remplacer. Le but était de mobiliser des ressources supplémentaires et de les affecter de façon prévisible et stable. Le lancement et la mise en œuvre de la Facilité internationale d'achats de médicaments avait montré qu'il était possible de collecter des fonds supplémentaires par des filières de financement originales, par exemple par des contributions de solidarité sur les billets d'avion. En outre, les consommateurs, en général, avaient réagi de façon assez positive. Certains participants, cependant, ont mis en doute la démarche consistant à imposer des secteurs d'activité particuliers pour collecter des impôts eux-mêmes déjà affectés. Plusieurs participants ont noté l'intérêt potentiel d'une synergie entre certaines de ces initiatives, en particulier pour obtenir des progrès sur le front de la santé publique par la Facilité internationale d'achats de médicaments, les engagements préalables d'achats de médicaments et la Facilité financière internationale pour la vaccination.

44. Plusieurs participants ont proposé que l'expérience acquise au sujet des modalités expérimentales de financement soit mieux diffusée. De l'avis de certains participants, d'autres options méritaient également examen : ainsi les Philippines avaient une expérience positive de l'échange de créances contre des prises de

participation, dispositif qui avait été entériné par un récent sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et qui méritait d'être étudié par les Nations Unies; de même, l'Espagne avait proposé la création d'un fonds pour faciliter les transferts de salaires à des fins de développement, tout en travaillant avec le secteur privé pour réduire le coût de ces transferts et en envisageant un débat international de haut niveau sur cette question; et le projet de consensus de Costa Rica, qui cherchait à mobiliser une APD supplémentaire en faveur des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire qui accroissaient leurs dépenses sociales, en réduisant les dépenses militaires.

45. De nombreux participants ont fait observer que, depuis l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement, qui devaient être atteints en 2015, on était déjà à mi-parcours, et qu'il ne restait que sept années et demie. Il était donc important de faire avancer plus rapidement l'agenda pour le développement. La formule unique et le caractère exhaustif du Consensus de Monterrey faisaient de cet instrument un mécanisme efficace aux yeux d'un grand nombre de parties prenantes pour aider à la réalisation des OMD. Le Consensus de Monterrey avait réuni toutes les parties intéressées par le développement et leur avait permis de s'exprimer. Le processus du financement du développement offrait la possibilité de progrès rapides et substantiels dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement convenus sur le plan international, ainsi que sur d'autres aspects des stratégies nationales de développement. L'un des aspects les plus positifs de ce processus était la contribution cohérente et coordonnée des Nations Unies, des institutions de Bretton Woods, de l'OMC, de la CNUCED et d'autres acteurs majeurs. En fait, les thèmes choisis pour les délibérations du débat spécial de haut niveau de 2007 étaient d'importance centrale pour la coopération pour le développement.
